

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 21 - 25 octobre 2002

QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

Point 5 de l'ordre du
jour

*Pour information**

F

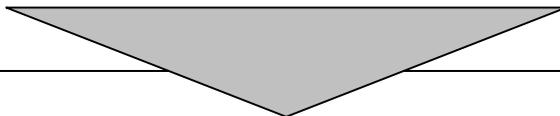
Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.3/2002/5-B/1
3 septembre 2002
ORIGINAL: ANGLAIS

RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU BUDGET (2000–2001)

* Conformément aux décisions relatives à la gouvernance que le Conseil d'administration a approuvées à sa session annuelle et à sa troisième session ordinaire de 2000, les documents soumis au Conseil pour information ne sont discutés que si un de ses membres le demande expressément, suffisamment avant la séance, et si la présidence décide de faire droit à cette demande, considérant qu'il s'agit d'une utilisation appropriée du temps du Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

Note au Conseil d'administration



Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

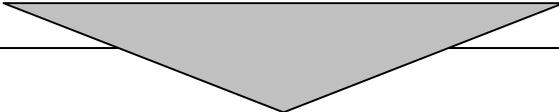
Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le fonctionnaire du PAM mentionné ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur du Bureau du budget M. A. Abdulla tél.: 066513-2605
(OEDB):

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



Résumé



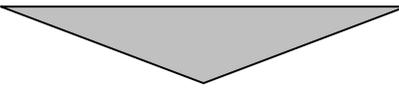
Le Directeur exécutif présente au Conseil d'administration pour information le rapport sur l'exécution du budget pour l'exercice biennal 2000–2001. Ce document a été soumis au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) des Nations Unies ainsi qu'au Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en application de l'Article XIV.4 du Statut du PAM.

Ce rapport a été modifié conformément aux recommandations formulées par le CCQAB dans son rapport relatif au Rapport sur l'exécution du budget du PAM (1998–1999) et sur le Budget du PAM pour l'exercice biennal 2002–2003. Il s'agit du dernier rapport sur l'exécution du budget établi selon ce modèle. À partir du prochain exercice, le rapport sur l'exécution du budget sera regroupé avec le Rapport annuel pour constituer un rapport sur la gestion.

On trouvera dans la première section du rapport un aperçu de l'exécution globale du budget 2000–2001 ainsi qu'un aperçu de la reclassification des coûts dans le cadre des politiques révisées de dotation en ressources et de financement à long terme. La deuxième section donne le détail de l'exécution du budget opérationnel du PAM durant l'exercice. La troisième section traite des résultats du budget d'appui du PAM durant l'exercice, qui couvre les coûts d'appui directs (CAD) et les coûts d'appui indirects (CAI). Le rapport comporte en outre trois annexes: l'annexe I présente les méthodes appliquées pour mesurer le volume des opérations du PAM; l'annexe II donne la ventilation des coûts des services administratives et d'appui aux programmes (AAP) par ligne budgétaire et l'annexe III expose les grandes initiatives opérationnelles prises pendant l'exercice.

Conformément à la demande du Comité financier de la FAO, les rapports complémentaires ci-après du PAM sont présentés: Rapport final sur l'analyse des taux de recouvrement des coûts d'appui indirects (CAI) (WFP/EB.3/2002/5-C/1) et Comptes vérifiés de l'exercice biennal 2000–2001 (WFP/EB.3/2002/5-A, sections I à V) qui comprend le Rapport du Commissaire aux comptes (WFP/EB.3/2002/5-A/1/3).

Projet de décision



Le Conseil d'administration prend note du Rapport sur l'exécution du budget (2000-2001) (WFP/EB.3/2002/5-B/1).





Aperçu de l'exécution du budget du PAM durant l'exercice 2000–2001

1. Pendant cet exercice, le PAM a réussi une fois de plus à fournir une aide alimentaire considérable pour répondre à un nombre croissant de crises humanitaires dans le monde entier. Les souffrances et les besoins urgents d'aide étaient dus aussi bien à des catastrophes naturelles qu'à l'action humaine: inondations dans l'ouest du Bangladesh et au Bengale occidental en Inde, grave sécheresse dans la Corne de l'Afrique, sécheresses au Nicaragua et au Honduras, crise d'Afghanistan, guerres destructrices en République démocratique du Congo et en Angola, enfin, interruption du processus de paix en Sierra Leone. En fournissant une aide au développement et en montant des interventions prolongées de secours et de redressement (IPSR), le PAM a continué à s'attaquer aux causes profondes de la faim, de la pauvreté et du manque de perspectives d'avenir et a tenté d'ouvrir la voie au progrès ou au relèvement.
2. Les donateurs ont offert très généreusement leur appui pendant l'exercice permettant ainsi au PAM de répondre aux besoins supplémentaires dus aux situations d'urgence énumérées ci-dessus.
3. Le PAM prévoyait de fournir une aide alimentaire et d'entreprendre des activités d'assistance technique dans plus de 80 pays en 2000–2001 et il a atteint cet objectif: en effet il a fourni une aide à 83 millions de personnes dans 83 pays en 2000 et à 77 millions de personnes dans 82 pays en 2001.
4. La présente section entend présenter au lecteur un aperçu global de l'exécution du budget pendant l'exercice 2000–2001. On y explique tout d'abord comment les opérations du PAM sont mesurées, puis, après un bref rappel du budget 2000–2001 d'origine, on y présente les grandes lignes de son exécution, tant du point de vue du volume des opérations (quantités) que de leur valeur (dépenses).

COMMENT SONT MESURÉES LES OPÉRATIONS DU PAM

5. Les opérations du PAM, depuis l'annonce de contribution d'un donateur jusqu'à la distribution des produits alimentaires aux bénéficiaires ont tendance à constituer un processus long, comportant plusieurs éléments, dont au moins quatre servent à mesurer le volume des opérations, à savoir: i) ressources; ii) expéditions; iii) livraisons; et iv) distribution.
 - La base **ressources** mesure le volume de ressources mobilisables au cours de l'exercice biennal. Ce volume comprend le solde de contributions qui ont été confirmées pendant l'exercice précédent mais n'ont pas encore été reçues et les contributions confirmées pour l'exercice en cours. Les contributions reçues par anticipation sont défalquées de ce total, de façon à établir des ressources disponibles pour les demandes d'expéditions.



- La base **expéditions** mesure le volume de produits expédiés ou achetés sur place. Ce volume comprend les produits déjà mobilisés —pour lesquels des instructions d'expédition ont été émises— mais qui n'ont pas été expédiés au cours de l'exercice précédent et les produits pour lesquels les demandes de mobilisation ont été émises pendant l'exercice en cours, moins l'encours des expéditions ou achats dudit exercice.
 - La base **livraisons** mesure le volume des produits qui sont parvenus dans les pays bénéficiaires. On inclut dans ce volume les arrivées d'expéditions et/ou d'achats effectués pendant l'exercice précédent ainsi que les expéditions arrivées et/ou les achats reçus de produits achetés localement durant l'exercice en cours.
 - La base **distribution** mesure le volume total livré auquel il faut ajouter le solde des réserves dans les pays pour établir le volume total disponible pour distribution aux bénéficiaires. Ce volume est ajusté en fonction des pertes post-caf (coûts, assurance, fret) éventuelles.
6. Le budget 2000–2001 du PAM était calculé sur la base **livraisons**. Toutefois, à des fins de planification, la disponibilité de ressources est le facteur primordial qui permet de déterminer le niveau des opérations. L'hypothèse est que, si les ressources sont disponibles, elles seront mobilisées et livrées. On trouvera à l'annexe I le détail de chacune de ces bases opérationnelles.

LE BUDGET INITIAL APPROUVÉ POUR 2000–2001

7. Le budget approuvé pour l'exercice biennal s'élevait à 2,742 milliards de dollars et était destiné à financer la livraison de 5,165 millions de tonnes de produits alimentaires et à couvrir les frais connexes. Ce montant total était ventilé comme suit: 2,268 milliards de dollars de produits alimentaires et de livraisons; 195,6 millions de dollars de coûts d'appui directs (CAD); 193,9 millions de dollars de budget AAP; ce dernier montant a été réévalué à 191,7 millions de dollars pour tenir compte du taux de change lire italienne/dollar des États-Unis fixé par la Conférence de la FAO à la session de novembre 1999.

CONTRIBUTIONS—NIVEAUX PROJÉTÉS PAR RAPPORT AUX NIVEAUX EFFECTIFS

8. Le tableau 1 présente les contributions reçues pendant l'exercice au regard des estimations du budget initial. Les contributions effectives reçues dépassent de 20,3 pour cent les projections initiales au total. La plus forte augmentation (67,0 pour cent) a été enregistrée par la catégorie des opérations d'urgence. En revanche, les contributions au programme de développement ont diminué de 22,2 pour cent et les contributions aux interventions prolongées de secours et de redressement de 15,7 pour cent.



**TABLEAU 1: CONTRIBUTIONS REÇUES,
NIVEAUX PROJETÉS PAR RAPPORT AUX NIVEAUX EFFECTIFS, 2000–2001
(en millions de dollars)¹**

Catégorie d'activité	1998–1999	2000–2001		
	Montant effectif ²	Budget initial	Budget révisé	Montant effectif ³
Développement	614	618	516	481
IPSR	521	945	1 107	797
Opérations d'urgence	1 498	1 040	1 638	1 737
Opérations spéciales	74	27	49	71
Fonds fiduciaires et autres	75	28	95	111
Total	2 782	2 658	3 405	3 197

¹ Y compris les recettes provenant des CAI, à l'exclusion des intérêts perçus.

² Note 4, Comptes vérifiés de l'exercice biennal 1998–1999 (WFP/EB.3/2000/4-B/1).

³ Note 5, Comptes vérifiés de l'exercice biennal 2000–2001 (WFP/EB.3/2002/5-A).

VOLUME DES OPÉRATIONS—NIVEAUX PROJETÉS PAR RAPPORT AUX NIVEAUX EFFECTIFS

9. Le volume des opérations projetées dans le document du budget 2000–2001 couvrait à la fois la disponibilité et l'utilisation des ressources. Les contributions confirmées par écrit par les donateurs sont considérées comme des ressources disponibles.
10. Le niveau de ressources disponibles pour l'exercice 2000–2001 a été révisé par rapport à la projection de 5,165 millions de tonnes figurant dans le budget initial. Comme en 1998-1999, cet accroissement s'explique principalement par un don considérable de produits provenant du principal donateur du Programme qui n'avait pas été pris en compte dans les projections initiales pour l'exercice.
11. Le volume effectif des opérations a atteint 7,031 millions de tonnes, dépassant ainsi de 1,866 million de tonnes (36,1 pour cent) le chiffre du budget initial. Il représente également une augmentation de 13,7 pour cent par rapport au chiffre de 1998–1999.
12. Le tableau 2 ci-dessous indique le volume des opérations par catégorie d'activité en termes comparatifs. Il apparaît que:
 - Les quantités livrées à des fins de développement ont été inférieures de 24,7 pour cent aux prévisions budgétaires initiales par suite du fléchissement des contributions en faveur du développement.
 - Les quantités effectivement livrées pour les IPSR ont été inférieures de 2,5 pour cent à l'estimation initiale du budget.
 - Les quantités livrées pour les opérations d'urgence ont été supérieures de 123,3 pour cent à la prévision budgétaire initiale; le volume considérable des opérations s'explique par l'accroissement du nombre de situations d'urgence.



**TABLEAU 2: VOLUME DES OPÉRATIONS,
NIVEAUX PROJETÉS PAR RAPPORT AUX NIVEAUX EFFECTIFS, 2000–2001
(en milliers de tonnes)**

Catégorie d'activité	1998–1999		2000–2001			
	Volume effectivement expédié	Volume effectivement livré ¹	Estimation initiale des disponibilités ²	Estimation révisée des disponibilités ³	Volume effectivement expédié	Volume effectivement livré
Développement	1 585	1 537	1 505	1 419	1 310	1 133
IPSR	1 071	1 090	1 808	2 254	1755	1 762
Opérations d'urgence	3 616	3 555	1 852	3 509	4 671	4 136
Total	6 272	6 182	5 165	7 181	7 736	9041

¹Rapport sur l'exécution du budget, 1998–1999 (WFP/EB.3/2000/4-A/1).

²Budget du PAM, 2000–2001 (WFP/EB.3/99/3-A).

³Budget du PAM, 2002–2003 (WFP/EB.3/2001/5-C/1).

VALEUR DES OPÉRATIONS—MONTANTS PROJETÉS PAR RAPPORT AUX MONTANTS EFFECTIFS

13. Compte tenu de l'augmentation du volume des opérations indiquées plus haut, les dépenses effectives pour l'exercice 2000–2001 ont dépassé de 16,3 pour cent les prévisions du budget initial et de 9,3 pour cent le montant effectif des dépenses de 1998–1999.
14. Le tableau 3 ci-après présente la valeur projetée des opérations du PAM par catégorie d'activité pour 2000–2001 et la compare aux niveaux effectifs des dépenses pour 1998–1999.



**TABLEAU 3: VALEUR DES OPÉRATIONS:
MONTANTS PROJETÉS PAR RAPPORT AUX MONTANTS EFFECTIFS,
2000–2001
(en millions de dollars)¹**

1998–1999		2000–2001		
Catégorie d'activité	Dépenses effectives	Budget initial	Budget révisé	Dépenses effectives
Développement	581	618	550	446
IPSR	555	945	1 137	810
Opérations d'urgence	1 580	1 040	1 575	1 696
Opérations spéciales	74	27	54	69
Fonds fiduciaires et autres	128	112	94	169
Total	2 918	139	148	238

¹ Y compris les recettes au titre des CAI.

15. Il ressort du tableau ci-dessus que:

- Les dépenses de développement ont été inférieures de 27,8 pour cent à l'estimation initiale pour 2000–2001 et de 23,2 pour cent aux dépenses effectives de l'exercice 1998–1999 par suite de la réduction des contributions en faveur du développement.
- Les dépenses au titre des IPSR ont été inférieures de 14,3 pour cent aux estimations initiales et supérieures de 45,9 pour cent aux dépenses effectives de l'exercice 1998–1999.
- Les dépenses au titre des opérations d'urgence ont dépassé de 63,1 pour cent les estimations du budget initial et de 7,3 pour cent les dépenses effectives de 1998–1999.
- Les dépenses au titre des opérations spéciales ont été supérieures de 155,6 pour cent aux estimations du budget initial en raison de l'accroissement de l'appui aux activités de secours, et inférieures de 6,8 pour cent aux dépenses effectives de 1998–1999.
- Les dépenses au titre des fonds fiduciaires et autres ont dépassé de 50,9 pour cent les estimations du budget initial et de 32,0 pour cent les dépenses effectives de 1998–1999.

16. Le tableau 4 ci-après présente les dépenses ventilées par catégorie de coûts pour l'exercice 2000–2001 en les comparant aux dépenses effectives de 1998–1999. Il faut comparer les deux exercices avec prudence car une reclassification des coûts a été effectuée en 2000–2001 par suite de la mise en oeuvre des nouvelles politiques révisées de dotation en ressources et de financement à long terme dont il est question au paragraphe 20.



TABLEAU 4: BUDGET RÉVISÉ 2000–2001 PAR RAPPORT AUX DÉPENSES EFFECTIVES, PAR CATÉGORIE DE COÛTS (en millions de dollars)

Catégorie de coûts	1998–1999	2000–2001			
	Dépenses effectives	Budget initial	Budget révisé	Dépenses effectives	Niveau effectif par rapport au budget initial (%)
Coûts opérationnels directs					
Produits en nature	899	792	836	908	+14,6
Achats de produits	458	494	629	605	+22,5
Total partiel produits	1 357	1 286	1 465	1513	+17,7
Transport maritime	395	325	499	442	+36,0
Transport terrestre, entreposage et manutention	523	565	736	515	(8,8)
Autres coûts opérationnels directs	125	93	144	119	+28,0
Total partiel COD	2 400	2 269	2 844	2 589	+14,1
Coûts d'appui directs	270	196	311	371	+89,3
Coûts d'appui indirects/AAP	231	194	245	230*	+18,6
Comptes spéciaux/Fonds général	17	83	10	-	0
Total	2 918	2 742	3 410	3 190	+16,3

* Les dépenses AAP ont atteint 235,9 millions de dollars, dont 6,3 millions de dollars transférés au compte spécial du Programme d'amélioration de la gestion financière (FMIP).

17. Les dépenses effectives totales pour l'exercice 2000–2001 se sont chiffrées à 3 189,6 milliards de dollars contre des estimations budgétaires initiales de 2,742 milliards de dollars et une estimation budgétaire révisée de 3,410 milliards de dollars.
18. Le tableau 4 appelle plusieurs remarques:
- Les dépenses au titre des produits ont dépassé de 17,7 pour cent les estimations initiales et de 11,5 pour cent les niveaux de 1998–1999 en raison de l'accroissement du volume des opérations.
 - Les dépenses au titre du transport maritime ont été supérieures de 36 pour cent aux estimations initiales et de 11,9 pour cent aux dépenses effectives de 1998–1999 en raison de l'accroissement du volume des expéditions.
 - Les dépenses de TTEM ont été inférieures de 8,8 pour cent à l'estimation initiale et de 1,5 pour cent aux dépenses effectives de 1998–1999 car les provisions n'étaient plus classées comme des dépenses (comme au cours des exercices précédents) mais plutôt comme des engagements non réglés.
 - Les dépenses au titre des autres coûts opérationnels directs (COD) ont dépassé de 28 pour cent l'estimation budgétaire initiale pour 2000–2001 mais ont diminué de 4,8 pour cent par rapport à l'exercice 1998–1999.



- Les dépenses au titre des CAD ont dépassé de 89,3 pour cent les estimations initiales pour 2000–2001. Elles ont augmenté de 37,4 pour cent par rapport aux dépenses effectives de 1998–1999 parce que certains coûts des bureaux de pays sont passés de la catégorie AAP à la catégorie CAD à la suite de la mise en oeuvre de la politique révisée de dotation en ressources et de financement à long terme. Des renseignements supplémentaires sur les CAD sont fournis dans la section concernant les coûts d'appui.
 - Les dépenses au titre des CAI qui financent presque entièrement le budget AAP ont dépassé de 21,6 pour cent¹ les estimations initiales pour 2000–2001 en raison de l'accroissement du volume des opérations.
19. L'examen des dépenses totales au titre des COD montre que 908 millions de dollars de dépenses, (35,1 pour cent), étaient liés à des contributions en nature et 1,681 milliard de dollars, (64,9 pour cent) à des dépenses en espèces. Ces chiffres sont à comparer à ceux de 1998–1999, soit 899 millions de dollars (37,5 pour cent) pour les contributions de produits en nature et 1,501 milliard de dollars (62,5 pour cent), pour les dépenses en espèces.

Politiques révisées de dotation en ressources et de financement à long terme

20. Le budget du PAM pour l'exercice 2000–2001 était le premier budget établi dans le cadre des politiques révisées de dotation en ressources et de financement à long terme. Cette politique, approuvée par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 1999, visait à assurer au PAM une meilleure sécurité de financement pour les éléments de coûts d'appui de son budget.
21. Les nouvelles modalités de ces politiques avaient les objectifs suivants: a) mieux exprimer et mesurer les coûts d'appui (directs et indirects) par rapport aux réalisations du PAM; b) répartir avec plus d'exactitude les coûts dans les catégories applicables de coûts opérationnels directs (COD), coûts d'appui directs (CAD) et coûts d'appui indirects (CAI); enfin c) réaffirmer le principe du recouvrement intégral des coûts, selon lequel chaque donateur est tenu de couvrir la part de tous les coûts associés correspondant à sa contribution. Les principales innovations en matière d'établissement du budget étaient les suivantes:
- En raison de la nouvelle classification des coûts, certains coûts considérés auparavant comme des coûts d'appui indirects relevant du budget AAP sont devenus des CAD tandis que certains coûts CAD relevant des projets sont devenus des COD.
 - De point de vue du budget, les coûts d'appui ont été élargis de façon à englober à la fois les coûts d'appui indirects et les coûts d'appui directs.
 - Un taux unique de CAI devait être appliqué à toutes les catégories d'activités, à l'exception des fonds fiduciaires et autres opérations bilatérales pour financer le budget AAP.
 - Un système standard de bureau de pays financé par les fonds AAP a été créé, les autres coûts d'appui étant couverts au titre des CAD.

¹ Cette augmentation comprend un montant de 6,3 millions de dollars viré au compte spécial FMIP.



Résumé

- Les contributions globales pour l'exercice se sont chiffrées à 3,197 milliards de dollars.
- Les contributions en faveur des opérations d'urgence ont enregistré un net accroissement et les contributions en faveur du développement un recul.
- Pendant l'exercice, l'aide livrée a atteint 7,031 millions de tonnes; la catégorie des opérations d'urgence a enregistré le taux de livraisons le plus élevé.
- Les dépenses totales de l'exercice se sont établies à 3 189,6 milliards de dollars.

**TABLEAU 5: DÉPENSES TOTALES DU PAM, 2000–2001
(en millions de dollars)**

Total, coûts opérationnels directs		2 589,4
Coûts d'appui:		
CAD	370,6	
AAP	229,6*	600,2
Dépenses totales		3 189,6

* Les dépenses AAP totales ont atteint 235,9 millions de dollars, dont un montant de 6,3 millions de dollars viré au compte spécial FMIP.



Budget opérationnel du PAM pour l'exercice 2000–2001

APERÇU DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

22. Le budget opérationnel du PAM comprend tous les COD, à savoir les coûts afférents aux produits alimentaires, au transport maritime, au transport terrestre, à l'entreposage et à la manutention et d'autres COD tels que les frais d'intrants agricoles et de transformation des produits. La présente section donne plus de détails sur les COD.
23. Le tableau 6 ci-après indique le montant total des COD par catégorie de coûts et d'activités pour 2000–2001 et permet de les comparer au niveau de l'exercice 1998–1999. Les dépenses effectives au titre de cette catégorie de coûts ont dépassé de 14,1 pour cent les estimations initiales et de 7,9 pour cent les dépenses effectives de 1998–1999. On trouvera ci-après un examen plus détaillé de ces données pour chaque catégorie d'activité.

TABLE 6: TOTAL DES COÛTS OPÉRATIONNELS DIRECTS (en millions de dollars)				
	1998–1999	2000–2001		
	Dépenses effectives	Budget initial	Estimation révisée des disponibilités	Dépenses effectives
Par catégorie de coûts				
Produits en nature	899	792	836	908
Achats de produits	458	494	629	605
Total partiel	1 357	1 86	1 465	1513
Transport maritime	395	325	499	442
Transport aérien, terrestre et TIEM	523	565	736	515
Autres COD	125	93	144	119
Total	2 400	2 269	2 844	2 589
Par catégorie d'activité				
Développement	482	533	475	378
IPSR	456	802	950	664
Opérations d'urgence	1 348	886	1318	1 442
Opérations spéciales	38	23	37	50
Fonds fiduciaires et autres opérations	76	25	64	55
Total	2 400	2 269	2 844	2 589
(Volume des livraisons, en milliers de tonnes)	6 182	5 165	7 181	7 031



24. Le tableau 7 ci-après ventile davantage ces coûts en indiquant à la fois le volume de distribution par région et par catégorie d'activité et les valeurs correspondantes des quantités ainsi livrées. Si l'on compare les chiffres relatifs aux différents exercices, il convient de noter que, pendant l'exercice 2000–2001, la décentralisation a été pleinement mise en place de sorte que les groupes de bureaux régionaux et de bureaux de pays ont été modifiés.

TABLEAU 7: COÛTS OPÉRATIONNELS DIRECTS POUR L'EXERCICE 2000–2001 (VOLUME ET VALEUR) VENTILÉS PAR RÉGION ET PAR CATÉGORIE D'ACTIVITÉ

	Asie	Amérique latine et Caraïbes	Méditerranée, Moyen-Orient et Asie centrale	Afrique	Europe orientale	Total
Volume des expéditions (milliers de tonnes)						
Développement	611	179	114	406	0	1310
IPSR	412	70	68	1 081	124	124
Opérations d'urgence	2 043	26	37	2 109	456	456
Volume total	1068	275	219	3 596	580	580
<i>Pourcentage du volume total</i>	39,6	3,6	2,8	46,5	7,5	100
Valeur des opérations (en millions de dollars)						
Développement	146	63	30	139	-	378
IPSR	136	21	20	447	40	664
Opérations d'urgence	517	7	6	734	178	1 442
Opérations spéciales	12	0	10	28	-	50
Opérations bilatérales et autres	5	0	25	15	10	55
Valeur totale	816	91	91	1363	228	105
<i>Pourcentage de la valeur totale</i>	31,5	3,5	3,5	52,7	8,8	100

25. Il convient de prendre note des points suivants:

- C'est la région Afrique qui a reçu le plus gros volume de produits alimentaires: 3,596 millions de tonnes (46,5 pour cent), représentant 52,7 pour cent du montant total des COD.
- Les livraisons à la région Asie se sont chiffrées à 3,066 millions de tonnes (39,6 pour cent), représentant 31,5 pour cent du montant total des COD.
- La région Europe orientale a reçu 580 000 tonnes (7,5 pour cent), représentant 8,8 pour cent du montant total des COD.
- La région Amérique latine et Caraïbes a reçu 275 000 tonnes (3,6 pour cent), représentant 3,5 pour cent des COD.
- La région Méditerranée, Moyen-Orient et Asie centrale a bénéficié de 219 000 tonnes (2,8 pour cent), représentant 3,5 pour cent des COD.



ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES PAR CATÉGORIE D'ACTIVITÉ

26. La présente section du rapport expose les activités opérationnelles par catégorie d'activité.

Activités de développement

27. Pendant l'exercice, 54 pour cent des coûts directs de développement ont été utilisés dans les pays les moins avancés et 92 pour cent au moins dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier, y compris les pays les moins avancés.
28. Au total, 18 programmes de pays ont été élaborés et soumis au Conseil d'administration pour approbation pendant l'exercice, ce qui correspond à un niveau de ressources approuvées de 1 milliard de dollars et de 3 millions de tonnes de produits. Les programmes de pays approuvés en 2000 concernaient le Tchad et le Bangladesh et couvraient la période 2001–2005, tandis que les programmes de pays approuvés en 2001 concernaient les pays suivants: Chine, Égypte, Ghana, Guatemala, Guinée, Honduras, Inde, Malawi, Mozambique, Népal, Nicaragua, Pakistan, Sénégal, Sri Lanka, Soudan et République Unie de Tanzanie; ils couvraient la période 2001–2007.
29. Au total, 28 nouveaux projets de développement ont été approuvés par le Conseil d'administration ou par le Directeur exécutif, en application des pouvoirs qui lui sont délégués, et ils représentaient des engagements de 555 000 tonnes de produits d'une valeur totale de 239 millions de dollars.
30. Parmi les projets et élargissements approuvés, 15 concernaient la région Afrique, 5 la région Amérique latine et Caraïbes, 4 la région Méditerranée, Moyen-Orient et Asie centrale et 4 autres la région Asie.
31. Ainsi qu'il est indiqué au tableau 8, au total, 1,133 million de tonnes ont été livrés pour des projets de développement au cours de l'exercice 2000–2001. Ce chiffre est inférieur de 24,7 pour cent aux estimations initiales pour l'exercice (1,505 million de tonnes) et 26,3 pour cent au volume livré en 1998–1999 (1,537 million de tonnes).
32. Malgré le recul en volume des contributions d'aide au développement, le PAM a lancé la Campagne mondiale d'alimentation scolaire en mettant en place des partenariats avec d'autres institutions des Nations Unies (OMS, UNICEF, UNESCO, Université des Nations Unies et Banque mondiale) afin de promouvoir l'éducation des enfants des deux sexes dans les pays les plus pauvres du monde. Il a également travaillé avec les communautés locales et les gouvernements. Grâce aux contributions supplémentaires des donateurs, il a réussi à toucher environ 3 millions d'enfants de plus de sorte que le nombre total d'enfants bénéficiant d'une alimentation scolaire a dépassé 15 millions, répartis dans 57 pays.
33. Le programme de développement a touché 22 millions de bénéficiaires en 2000 et 20 millions en 2001. Les pays comptant le plus grand nombre de bénéficiaires dans le cadre de ce développement en 2000–2001 ont été les suivants: Bangladesh, Bolivie, Chine, Égypte, Éthiopie, Inde, Mozambique, Népal, Soudan et Viet Nam.



**TABLEAU 8: COÛTS OPÉRATIONNELS DIRECTS
ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT
(en millions de dollars)**

	1998–1999	2000–2001		
	Dépenses effectives	Budget initial	Estimation révisée des disponibilités	Dépenses effectives
Produits en nature	216	250	202	163
Achats de produits	147	140	119	117
Total partiel	363	390	321	280
Autres coûts				
Transport maritime	73	87	93	63
Transport terrestre, entreposage et manutention	35	30	41	24
Autres COD	11	26	20	11
Total partiel	119	143	154	98
Total	482	533	475	378
(Volume des livraisons en milliers de tonnes)	1 537	1 505	1 419	1 133

34. Le montant total des dépenses au titre des COD des activités de développement s'est chiffré au cours de l'exercice à 378 millions de dollars, dont 280 millions (74,1 pour cent) pour les produits et 98 millions (25,9 pour cent) pour le transport maritime, les dépenses de TTEM et autres COD. À titre de comparaison, pendant l'exercice 1998–1999, les dépenses ont atteint 482 millions de dollars dont 363 millions (75,3 pour cent) pour les produits et 119 millions (24,7 pour cent) pour le transport maritime, les dépenses de TTEM et les autres COD.
35. Les dépenses en faveur du développement ont représenté 14,6 pour cent des dépenses totales du PAM au titre des COD en 2000–2001, contre 20,1 pour cent pendant l'exercice précédent.

Interventions prolongées de secours et de relèvement

36. Ces opérations sont destinées à assurer la soudure entre les secours et l'aide au développement et sont conçues pour répondre aux nouveaux besoins de secours tout en offrant un appui aux activités de relèvement: une stratégie visant à orienter les secours pendant la phase de relèvement jusqu'au développement est conçue dès que possible, et même pendant la phase d'urgence précédente de façon que l'aide du PAM se prolonge de la crise au relèvement. Grâce aux IPSR, le PAM intervient en faveur des réfugiés, des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et des personnes en butte à l'insécurité alimentaire à la suite de conflits.
37. Au total, 32 IPSR (interventions nouvelles et élargissement) ont été approuvées pendant l'exercice par le Conseil d'administration ou par le Directeur exécutif en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués, représentant une valeur totale de 1,2 milliard de dollars et des engagements de 2,1 millions de tonnes de produits. Quinze des interventions approuvées concernaient l'Afrique, dix l'Asie, une l'Amérique latine et les Caraïbes, quatre la région Méditerranée, Moyen-Orient et Asie centrale et deux l'Europe orientale.



38. Comme on l'indique au tableau 9, au total 1,762 million de tonnes de produits ont été livrés au titre de cette catégorie d'activité. Les quantités livrées au titre des IPSR ont été inférieures de 2,5 pour cent à l'estimation initiale du budget 2000–2001 et ont dépassé de 61,7 pour cent les quantités effectivement livrées en 1998–1999. Ces interventions ont permis d'apporter une aide à 18 millions de bénéficiaires en 2000 et 14 millions en 2001. Les pays comptant le plus grand nombre de bénéficiaires au titre de cette catégorie ont été les suivants: Afghanistan, Angola, Cambodge, Éthiopie, Indonésie, Kenya, Libéria, Rwanda et République-Unie de Tanzanie.

TABLEAU 9: COÛTS OPÉRATIONNELS DIRECTS CATÉGORIE DES IPSR (en millions de dollars)				
	1998–1999	2000–2001		
	Dépenses effectives	Budget initial	Estimation révisée des disponibilités	Dépenses effectives
Produits en nature	173	268	270	219
Achats de produits	79	155	217	140
Total partiel	252	423	487	359
Autres coûts				
Transport maritime	81	132	169	126
Transport terrestre, entreposage et manutention	119	235	284	172
Autres COD	4	12	10	7
Total partiel	204	379	463	305
Total	456	802	950	664
(Volume des livraisons en milliers de tonnes)	1 090	1 808	2 254	1 762

39. Il ressort également du tableau ci-dessus que les dépenses totales des IPSR au titre des COD au cours de l'exercice ont représenté 664 millions de dollars, dont 359 millions de dollars (54,1 pour cent) pour les produits et 305 millions de dollars (45,9 pour cent) pour le transport maritime, les dépenses de TTEM et les autres COD. À titre de comparaison, les dépenses pour l'exercice 1998–1999 ont atteint 456 millions de dollars au total, dont 252 millions de dollars (55,3 pour cent) pour les produits et 204 millions de dollars (44,7 pour cent) pour le transport maritime, les dépenses de TTEM et les autres COD.
40. Les dépenses au titre des IPSR ont représenté 25,7 pour cent du total des COD du PAM en 2000–2001 contre 19,0 pour cent pendant l'exercice précédent.

Catégorie des opérations d'urgence

41. Cette catégorie couvre les activités destinées à répondre à des situations d'urgence aiguës dans lesquelles l'accès normal à la nourriture n'est plus possible. Pendant l'exercice, le PAM a réussi à fournir une aide alimentaire à des bénéficiaires touchés par des situations d'urgence complexes.



42. Pendant l'exercice, 96 opérations d'urgence (interventions nouvelles et élargissements) ont été approuvées par le Directeur exécutif en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués ou conjointement avec le Directeur général de la FAO, représentant des engagements de 5,7 millions de tonnes de produits et une valeur totale de 2,7 milliards de dollars. Cinquante-quatre des opérations approuvées étaient destinées à l'Afrique, onze à l'Asie, treize à l'Amérique latine et Caraïbes, treize à la région Méditerranée, Moyen-Orient et Asie centrale et cinq à l'Europe orientale.
43. Comme l'indique le tableau 10, au total 4,136 millions de tonnes de produits ont été livrées pour cette catégorie d'activité pendant l'exercice 2000–2001. Le volume effectif des livraisons ainsi effectuées a dépassé de 123,3 pour cent les estimations initiales pour 2000–2001 et de 16,3 pour cent les livraisons effectives de 1998–1999. Les interventions d'urgence ont permis de venir en aide à 83 millions de bénéficiaires pendant chacune des deux années de l'exercice. Les pays comptant le plus grand nombre de bénéficiaires dans cette catégorie d'activités sont l'Afghanistan, la République démocratique populaire de Corée, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Kenya et le Soudan.

**TABLEAU 10: COÛTS OPÉRATIONNELS DIRECTS
OPÉRATIONS D'URGENCE
(en millions de dollars)**

	1998–1999	2000–2001		
	Dépenses effectives	Budget initial	Estimation révisée des disponibilités	Dépenses effectives
Produits en nature	509	274	364	526
Achats de produits	232	199	293	331
Total partiel	741	472	657	857
Autres coûts				
Transport maritime	236	106	236	250
Transport aérien, terrestre et TIEM	343	300	402	312
Autres COD	28	8	24	23
Total partiel	607	414	662	585
Total	1 348	886	1 318	1 442
(Volume des livraisons en milliers de tonnes)	3 555	1 852	3 509	4 136

44. Il est également indiqué au tableau 10 que les dépenses totales des opérations d'urgence au titre des COD au cours de l'exercice se chiffrent à 1,442 milliard de dollars, dont 857 millions de dollars (59,4 pour cent) pour les produits et 585 millions de dollars (40,6 pour cent) pour le transport maritime, les dépenses de TTEM et les autres COD. À titre de comparaison, pour l'exercice 1998–1999, les dépenses ont atteint 1,348 milliard de dollars dont 741 millions de dollars (55,0 pour cent) pour les produits et 607 millions de dollars (45,0 pour cent) pour le transport maritime, les dépenses de TTEM et les autres COD.



45. Les dépenses au titre des opérations d'urgence ont représenté 55,7 pour cent des dépenses totales du PAM au titre des COD en 2000–2001 contre 56,2 pour cent en 1998-1999.

Catégorie des opérations spéciales

46. Les opérations spéciales complètent les opérations de secours du PAM afin de faire disparaître les goulots d'étranglement qui gênent la livraison de produits alimentaires aux bénéficiaires ou de faciliter les secours à d'autres points de vue. Elles vont des ponts aériens temporaires pour le transport de produits non alimentaires et des services aériens destinés aux organismes humanitaires internationaux, aux projets de remise en état de routes, d'aéroports et de ports. Ces opérations spéciales permettent au PAM d'intervenir dans des circonstances exceptionnelles pour faire parvenir l'aide alimentaire aux bénéficiaires dans des situations d'urgence complexes.
47. Au cours de l'exercice 2000–2001, les principales opérations spéciales ayant bénéficié de l'aide du PAM ont été lancées en Afghanistan, en Angola, en République démocratique du Congo, en République démocratique populaire de Corée, dans la Corne de l'Afrique, au Mozambique, en Sierra Leone et au Soudan méridional. Le montant total des dépenses correspondantes s'est chiffré à 68,9 millions de dollars répartis comme suit: 14,9 millions de dollars représentent les dépenses de personnel et autres liées à la préparation et à l'exécution de projets et relèvent des CAD; les dépenses de transport maritime et les frais connexes ont atteint 500 000 dollars; un montant de 49,6 millions de dollars est imputé aux COD et a été consacré principalement à la fourniture et à la remise en état d'installations et d'équipement de transport.
48. Le montant total des dépenses au titre des opérations spéciales de 2000–2001 a été inférieur de 6,8 pour cent à celui de 1998–1999 qui s'établissait à 73,9 millions de dollars.
49. Les dépenses au titre des opérations spéciales représentent 2,1 pour cent des dépenses totales du PAM.

Fonds fiduciaires et autres activités

50. Au cours de l'exercice, le PAM a continué de fournir des services aux donateurs, aux autres institutions des Nations Unies et aux organisations non gouvernementales (ONG) en liaison avec des opérations bilatérales. Ces diverses activités ont représenté 96,9 millions de dollars, dont 55,4 millions de dollars provenaient de programmes bilatéraux. Les dépenses totales au titre des fonds fiduciaires et d'autres activités se sont chiffrées à 99 millions de dollars. Leur ventilation est indiquée au tableau 11 ci-après.

**TABLEAU 11: FONDS FIDUCIAIRES ET AUTRES ACTIVITÉS—
DÉPENSES (en millions de dollars)**

	1998–1999	2000–2001
Opérations bilatérales	54,3	61,2
Programme des administrateurs auxiliaires	9,5	10,4
Autres	26,2	27,4
Total	90,0	99,0



51. Le PAM offre aux administrateurs auxiliaires des occasions très intéressantes de travailler et d'apprendre, au siège ou sur le terrain. À la fin de l'année 2001, 74 administrateurs auxiliaires travaillaient ainsi pour le PAM, dont 52 sur le terrain et 22 au siège. Les dépenses de ce programme ont atteint au total 10,4 millions de dollars en 2000–2001 contre 9,5 millions de dollars pendant l'exercice précédent.
52. Le montant de 27,4 millions de dollars indiqué pour les autres dépenses comprend les activités d'amélioration de la qualité, les autres activités de fonds fiduciaires, l'atténuation des effets des catastrophes, les activités intéressant la parité hommes-femmes, etc.

Résumé

- Les coûts directs ont atteint au total 2,589 milliards de dollars dont 58,4 pour cent pour couvrir le coût des produits et 41,6 pour cent pour assurer la livraison de ces produits.
- C'est la région Afrique qui a reçu la plus forte part des expéditions, soit 46,5 pour cent du total.
- Le PAM a lancé la Campagne mondiale d'alimentation scolaire dans le cadre du programme en faveur du développement.
- La catégorie des opérations d'urgence a représenté le volume d'interventions le plus élevé et a touché le plus grand nombre de bénéficiaires.



Budget d'appui du PAM pour l'exercice 2000–2001

APERÇU

53. Pour la première fois, les coûts d'appui inscrits au budget 2000–2001 du PAM ont été séparés des coûts-programme. En application des politiques révisées de dotation en ressources et de financement à long terme, les coûts d'appui comprennent les coûts d'appui directs et indirects et représentent le budget total d'appui à la mise en oeuvre des programmes et d'administration dont le PAM a besoin pour gérer ses opérations et ses programmes.
54. On entend par coûts d'appui directs les coûts qui sont directement liés à l'appui apporté à une opération ou à un projet et qui ne seraient pas encourus si l'activité en question cessait.
55. On entend par coûts d'appui indirects les coûts encourus pour appuyer l'exécution des projets et des activités mais n'ayant pas directement trait à un projet donné; ces coûts sont donc calculés en pourcentage de la somme des coûts opérationnels directs et des coûts d'appui directs.
56. Le PAM suit le mode de présentation harmonisé des Nations Unies pour les budgets d'exercice biennal qui comporte trois catégories de coûts d'appui:
- appui aux programmes: bureaux régionaux et bureaux de pays;
 - appui aux programmes: siège;
 - gestion et administration.
57. Au PAM, la rubrique "Appui aux programmes: bureaux régionaux et bureaux de pays" englobe essentiellement les CAD des projets sur le terrain auxquels s'ajoute l'élément AAP servant à appuyer les bureaux de pays, les bureaux régionaux et les pôles régionaux installés en dehors du siège. La rubrique "Appui aux programmes: siège" représente les coûts de l'appui fourni aux programmes du PAM par le Département des opérations du siège. La rubrique "Gestion et administration" représente tous les autres coûts d'appui encourus par le siège et les coûts des bureaux de liaison. On calcule les coûts totaux du siège en additionnant les coûts des deux dernières catégories.
58. Le tableau 12 présente le budget d'appui total du PAM ventilé suivant ces trois catégories: appui aux programmes: bureaux régionaux et bureaux de pays; appui aux programmes: siège, enfin, gestion et administration. Le budget d'appui total du PAM pour l'exercice 2000–2001 s'est établi à 606,5 millions de dollars, dont 235,9 millions de dollars destinés à couvrir les dépenses AAP, y compris le FMIP, et 370,6 millions de dollars destinés à couvrir les dépenses CAD. Sur ce budget d'appui total, 74,1 pour cent étaient consacrés à l'appui aux programmes dans les bureaux régionaux et les bureaux de pays, 20,1 pour cent à la gestion et l'administration et 5,9 pour cent à l'appui aux programmes au siège. Des renseignements plus détaillés sont fournis dans les sections ci-après.



TABLEAU 12: COÛTS D'APPUI TOTAUX DU PAM
(en milliers de dollars)

	1998–1999		2000–2001	
	Montant effectif	Budget initial	Budget révisé	Montant effectif
A. Appui aux programmes: bureaux régionaux et bureaux de pays	370 054	268 773	396 581	449 213
B. Appui aux programmes: siège	34 064	26 778	29 847	35 621
C. Gestion et administration	96 222	93 998	129 091	121 641
Total, coûts d'appui	500 340	389 549	555 519	606 475

BUDGET ADMINISTRATIF ET D'APPUI AUX PROGRAMMES—COÛTS D'APPUI INDIRECTS

59. Les recettes enregistrées au titre des coûts d'appui indirects financent la majeure partie du budget AAP. Avant l'exercice 2000–2001, ce budget comprenait une part importante de coûts d'appui des bureaux de pays ainsi que les coûts du siège, mais dans le cadre des politiques révisées de dotation en ressources et de financement à long terme, certains de ces coûts sont désormais classés dans la catégorie des CAD.
60. Pour l'exercice 2000–2001, les coûts AAP ont été limités aux trois catégories suivantes:
- un système minimum de bureau de pays, jugé indispensable pour assurer la présence du PAM;
 - les coûts d'appui des bureaux de région (pôles régionaux et bureaux décentralisés sur le terrain);
 - tous les coûts d'appui au siège.

Budget AAP initial

61. Le Secrétariat a proposé et le Conseil d'administration a approuvé un budget AAP de 193,9 millions de dollars pour 2000–2001. Ce montant était fondé sur un volume de livraisons de 5,165 millions de tonnes. Le budget a ensuite été recalculé après la session de novembre 1999 de la Conférence de la FAO.

Budget AAP révisé

62. Grâce à sa souplesse, le budget AAP a été ajusté pour correspondre au niveau des opérations qui a augmenté à la suite d'une contribution importante d'un donateur. L'estimation concernant le niveau des opérations a été portée à 7,181 millions de tonnes pour l'exercice et le Directeur exécutif a porté le budget AAP à 244,7 millions de dollars, soit un accroissement de 53,0 millions de dollars; le budget ainsi révisé dépassait de 27,6 pour cent le budget recalculé de 191,7 millions de dollars. Le Directeur exécutif a procédé à cet ajustement en hausse en vertu du pouvoir "d'ajuster le budget en fonction des variations du volume des opérations dès lors que ces variations s'écartent de plus de 10 pour cent du niveau prévu".



63. Des renseignements sur les principaux éléments de financement et les principales dépenses du budget AAP pour 2000–2001 sont présentés dans les sections ci-après.

Analyse du financement du budget AAP

64. En application des politiques révisées de dotation en ressources et de financement à long terme, le budget AAP est essentiellement financé par le recouvrement des CAI, calculé par application d'un taux de recouvrement unique —7,8 pour cent— à toutes les catégories de programmes et d'un taux variable allant de 3 à 7,8 pour cent aux fonds fiduciaires et aux services bilatéraux. Ces taux ont été appliqués à la valeur totale des produits alimentaires, des dépenses de transport, des dépenses TTEM, des autres COD et des éléments de CAD de toutes les contributions effectivement reçues pendant l'exercice pour la catégorie de programme correspondante ou les fonds fiduciaires, selon le cas.
65. Le tableau 13a (tableau 17 du Rapport sur l'exécution du budget (1998–1999) a été modifié comme l'avait recommandé le CCQAB de façon à présenter les estimations budgétaires initiales, les estimations budgétaires révisées, les estimations de revenus et les revenus effectifs.
66. La première colonne concernant l'exercice 2000–2001 fait apparaître la ventilation du financement du budget AAP initial. Ce budget initial de 193,9 millions de dollars devait être financé par 191,8 millions de dollars provenant des revenus au titre des CAI et 2,1 millions provenant des contributions de contrepartie en espèces des gouvernements (CCEG) pour couvrir les dépenses locales.
67. La deuxième colonne concernant l'exercice 2000–2001 (estimations du budget révisé) présente les estimations révisées découlant de l'accroissement du niveau des opérations, soit 250 millions de dollars y compris les CCEG pour couvrir les coûts locaux.
68. La troisième colonne (estimation des revenus au titre des CAI) présente les revenus prévus pour 2000–2001, soit 260,1 millions de dollars, qui comprend les contributions nouvelles pour 2000–2001, compte tenu des ajustements des années précédentes.
69. La quatrième colonne donne le financement total du budget AAP: 188,5 millions de dollars provenant des revenus au titre des CAI et 47,5 millions de dollars venant d'autres sources et de l'excédent du Fonds général.



**TABLEAU 13a: FINANCEMENT DU BUDGET AAP
(en millions de dollars)**

Catégorie d'activité	1998–1999	2000–2001			
	Montant effectif	Budget initial	Estimation du budget révisé	Revenus CAI—estimation	Revenus CAI effectivement reçus
CAI					
Développement	74,0	44,7	37,5	33,9	27,4
IPSR	44,9	68,3	80,4	65,8	46,6
Opérations d'urgence	85,1	75,3	119,9	144,9	104
Opérations spéciales	5,3	2,0	3,6	5,0	3,9
Opérations bilatérales et autres	6,4	1,5	6,5	8,4	6,6
Total des revenus CAI	215,7	191,8	247,9	258,0	188,5
CCEG	2,4	2,1	2,1	2,1	3,0
Économies réalisées sur l'annulation des engagements non réglés des exercices précédents	4,4				4,3
Excédent du Fonds général	8,3				40,1
Total AAP	230,8	193,9	250,0	260,1	235,9*

* Y compris un montant de 6,3 millions de dollars viré au compte spécial FMIP.

70. Il ressort de ce tableau que:

- Le revenu total reçu au titre des CAI s'est établi à 188,5 millions de dollars, accusant ainsi une baisse de 27,2 millions de dollars (12,6 pour cent) par rapport à l'exercice 1998–1999.
- Les revenus effectifs tirés des CCEG aux dépenses locales ont atteint 3,0 millions de dollars contre 2,4 millions en 1998–1999.
- Les autres sources de financement des dépenses AAP ont fourni 4,3 millions de dollars par suite de l'annulation des engagements non réglés des exercices précédents.
- Le montant total obtenu pour financer les dépenses AAP effectives, soit 235,9 millions de dollars pour l'exercice 2000–2001, s'est chiffré à 195,8 millions de dollars.
- Pour couvrir le déficit de 40,1 millions de dollars enregistré, il a fallu utiliser l'excédent non affecté du Fonds général qui provenait principalement des versements d'intérêts.



L'ÉCART ENTRE REVENUS ET DÉPENSES AAP

71. La comparaison entre les revenus et les dépenses effectives du budget AAP fait apparaître un déficit pour l'exercice 2000–2001 (tableau 13b). L'écart entre les revenus CAI et les fonds disponibles pour financer le budget AAP est dû à plusieurs facteurs: la nature fixe et variable des dépenses AAP, des coûts directs (qui subissent l'influence du volume et des prix) et les méthodes de comptabilité. Ces facteurs et leur impact sont analysés en détail dans le rapport de l'Examen préliminaire des taux de recouvrement des coûts d'appui indirects (WFP/EB.A/2002/6-A/1) et dans le Rapport final sur l'analyse des taux de recouvrement des coûts d'appui indirects (CAI) (WFP/EB.3/2002/5-C/1)

TABLEAU 13b: ÉCART ENTRE LES REVENUS ET LES DÉPENSES AAP
(en millions de dollars)

Source	2000–2001
Revenus CAI	188,5
CCEG	3,0
Économies réalisées sur l'annulation des engagements non réglés des exercices précédents	4,3
Revenus totaux d'autres sources	7,3
Revenus totaux AAP	195,8
Moins: dépenses effectives AAP	<u>235,9</u>
Déficit AAP	(40,1)

Analyse des dépenses AAP

72. Les dépenses AAP ont atteint au total 235,9 millions de dollars, y compris un montant de 6,3 millions de dollars pour le FMIP.
73. Le tableau 14 présente les dépenses AAP par ligne de crédit de l'exercice 2000–2001 au regard des dépenses effectives de 1998–1999. Les dépenses du poste "Appui aux programmes: bureaux régionaux et bureaux de pays" ont fortement baissé (21,8 pour cent) par rapport à l'exercice précédent par suite de la mise en application de la décision tendant à ne financer qu'un système minimum de bureau de pays par le budget AAP. En conséquence, les crédits CAD sont utilisés pour financer les coûts dépassant la limite AAP. La rubrique "Appui aux programmes: siège" enregistre une augmentation de 4,6 pour cent et la rubrique "Gestion et administration" une augmentation sensible de 26,4 pour cent qui est imputable aux facteurs suivants: mise en place des systèmes FMIP/système mondial et réseau d'information du PAM (WINGS), dépenses de sécurité du personnel et dépenses de personnel supplémentaires, formation, équipement d'intervention rapide, analyse et cartographie de la vulnérabilité (ACV), enfin études de référence concernant l'alimentation scolaire. Globalement, les dépenses AAP se sont accrues de 2,2 pour cent par rapport à celles de l'exercice 1998–1999.



**TABLEAU 14: BUDGET AAP PAR LIGNE DE CRÉDIT
(en milliers de dollars)**

	1998–1999	2000–2001			Montants effectifs*
	Montants effectifs	Budget initial ¹	Budget initial recalculé ¹	Estimation révisée	
Appui aux programmes: bureaux régionaux et bureaux de pays	100 554	73 106	73 106	85 800	78 602
Appui aux programmes: siège	34 064	26 778	26 152	29 847	35 621
Gestion et administration	96 222	93 998	92 458	129 091	121 641
Total	230 840	193 882	191 716	244 738	235 864
Dont:					
Dépenses de personnel	155 016	142 501	140 335	148 940	131 116
Dépenses autres que de personnel	75 824	51 381	51 381	95 798	104 748

* Y compris un montant de 6,3 millions de dollars transféré au compte spécial FMIP.

COÛTS D'APPUI DIRECTS

74. Dans le cadre des politiques révisées de dotation en ressources et de financement à long terme, les CAD ont été redéfinis comme suit: coûts variables ou supplémentaires encourus par un bureau de pays du PAM pour appuyer les activités opérationnelles de l'organisation dans ce pays, qu'il s'agisse d'aide au développement ou de secours. Le budget CAD:
- est entièrement déterminé et justifié par le type et le volume des activités et les conditions particulières du pays où ces coûts sont encourus;
 - couvre les dépenses de personnel international et national, le coût des véhicules du bureau, de l'équipement et les autres coûts requis par l'appui du bureau de pays qui ne relèvent pas des dépenses du bureau habituellement financées par AAP.
75. Afin que des fonds soient disponibles pour financer les dépenses des bureaux de pays qui sont passées du budget AAP au budget CAD, le Conseil d'administration a approuvé la création d'un mécanisme d'avances CAD; il s'agit d'un "mécanisme de garantie" qui permet au PAM d'autoriser l'utilisation des fonds CAD à concurrence d'une limite approuvée par le Conseil d'administration pour l'exercice avant la réception des contributions confirmées. Pour 2000–2001, la limite a été fixée à 33 millions de dollars.
76. Le tableau 15 présente le montant des CAD par catégorie d'activités en 2000–2001 et le compare à celui des dépenses effectives enregistrées pour 1998–1999. Ces coûts ont augmenté de 37,5 pour cent par rapport à l'exercice 1998–1999.



**TABLEAU 15: COÛTS D'APPUI DIRECTS—PAR CATÉGORIE
D'ACTIVITÉS
(en milliers de dollars)**

	1998–1999	2000–2001		
	Montants effectifs	Budget initial	Budget révisé	Montants effectifs
Développement	24 100	39 864	37 231	40 535
IPSR	54 300	74 110	106 406	99 912
Opérations d'urgence	146 700	79 209	136 852	149 551
Opérations spéciales	30 900	2 484	12 830	14 900
Fonds fiduciaires et autres	13 500	-	17 462	65 713
Total	269 500	195 667	310 781	370 611
Dont:				
Dépenses de personnel	131 467	158 410	181 941	154 557
Dépenses autres que de personnel	138 033	37 257	128 840	216 054

77. En raison de la mise en application des politiques révisées de dotation en ressources et de financement à long terme en 2000–2001, les bureaux de pays ont eu plus largement recours aux fonds CAD pour couvrir diverses dépenses: les coûts dépassant le budget AAP habituel, les traitements des administrateurs internationaux et nationaux, les services des volontaires des Nations Unies, les coûts de fonctionnement locaux (par exemple communications, sécurité, services d'eau, électricité etc., véhicules) et d'autres formes d'appui aux projets comme l'ACV, les études sur la parité hommes-femmes, les études et les examens techniques. Les dépenses au titre des CAD en 2000–2001, traduisent le transfert de certaines dépenses des bureaux de pays du budget AAP au budget CAD. Les CAD liés aux activités de développement ont absorbé une grande partie des fonds qui ont ainsi changé de catégorie comme le montre l'augmentation de la projection du budget initial par rapport aux dépenses effectives de 1998–1999. Les dépenses effectives au titre des CAD de la rubrique "développement" en 2000–2001 sont à peu près égales à l'estimation du budget initial.
78. En 2000–2001, l'accroissement du volume et de la complexité des opérations de secours du PAM ont entraîné une forte augmentation du budget CAD. Si l'on compare les dépenses effectives de 2000–2001 et de 1998–1999, on constate que les CAD de la rubrique IPSR ont augmenté proportionnellement à l'accroissement du tonnage livré, tandis que dans le cas des opérations d'urgence, les CAD se sont beaucoup moins accrues que le tonnage. Si l'on compare les dépenses effectives de 2000–2001 et au budget initial, les CAD de la rubrique IPSR ont notablement augmenté alors que le tonnage est resté à peu près inchangé, tandis que dans le cas des opérations d'urgence le volume des opérations et le montant des CAD ont tous deux doublé. L'augmentation des CAD liés aux IPSR est imputable aux activités complexes entreprises en Afghanistan, en Angola, au Cambodge, en République démocratique du Congo, dans la région des Grands Lacs, en Indonésie et en Ouganda. Dans le cas des opérations d'urgence, les grandes opérations lancées en Afghanistan, en République démocratique populaire de Corée, en Érythrée, en Éthiopie, au Kenya et au Soudan ont comporté des dépenses CAD importantes.



79. En ce qui concerne les opérations spéciales, les dépenses globales ont enregistré une légère diminution d'environ 6,8 pour cent en 2000–2001 par rapport à l'exercice précédent (voir tableau 3). Toutefois la composante CAD de la rubrique des opérations spéciales a été en 2000–2001 inférieure de 51,8 pour cent au chiffre correspondant de 1998–1999. Cette baisse s'explique en partie par le passage de certains éléments de coûts de la catégorie "CAD" à la catégorie "autres COD".
80. Pendant la préparation du budget de l'exercice 2000–2001, les chiffres des besoins globaux ont été utilisés pour projeter le niveau des CAD pour toutes les catégories d'activités car tous les coûts des budgets de projet devaient encore être révisés de façon à correspondre aux nouvelles catégories de coûts prévues dans les politiques de dotation en ressources et de financement à long terme. C'est pour cette raison qu'il a pas été établi de niveaux spécifiques de CAD pour les fonds fiduciaires et autres programmes et que ces CAD ont été classés à la rubrique "Autres COD" dans le budget 2000–2001. Les dépenses effectives CAD, soit 65,7 millions de dollars, sont ventilées comme suit: 17,2 millions de dollars pour les programmes bilatéraux; 14,3 millions de dollars pour le FMIP; 9,5 millions de dollars pour le programme des administrateurs auxiliaires; et 9,2 millions de dollars pour l'amélioration de la qualité et les autres fonds fiduciaires.
81. Les CAD par région sont indiqués au tableau 16. Plus de la moitié (56,9 pour cent) des dépenses au titre des CAD pour 2000–2001 concernent la région Afrique. En effet, le nombre de projets/opérations complexes en cours est plus élevé en Afrique que dans les autres régions.

**TABLEAU 16: COÛTS D'APPUI DIRECTS DE
L'EXERCICE 2000–2001—PAR RÉGION**

	2000–2001		
Région	Volume expédié (en milliers de tonnes)	Dépenses au titre des CAD (en milliers de dollars)	Pourcentage des dépenses totales au titre des CAD
Europe orientale	580	24 057	6,5
Asie	3 066	61 083	16,5
Amérique latine et Caraïbes	275	8 515	2,3
Méditerranée, Moyen-Orient et Asie centrale	219	54 670	14,7
Afrique	3 596	210 962	56,9
Autres *		11 324	3,1
Total	7 736	370 611	100

*Dépenses non affectées à une région particulière mais relevant des fonds de développement, des opérations spéciales, du Fonds général et des fonds fiduciaires.

Utilisation du mécanisme d'avances pour les coûts d'appui directs

82. Le Conseil d'administration a approuvé la création du mécanisme d'avances pour les coûts d'appui directs en 1999 dans le cadre des politiques révisées de dotation en ressources et de financement à long terme. En approuvant le budget du PAM pour 2000–2001, le Conseil a autorisé le Directeur exécutif à affecter un montant de 33 millions



de dollars au maximum à l'octroi d'avances au titre des coûts d'appui directs grâce à ce mécanisme.

83. En 2000, le PAM a accordé des avances de 27,5 millions de dollars au moyen de ce mécanisme. Sur ce total, 18,6 millions de dollars sont allés à des activités de développement et 8,9 millions de dollars à des activités de secours. Les montants avancés avaient été intégralement recouverts à la fin de 2000.
84. En 2001, un montant de 18,1 millions de dollars a été avancé pour couvrir des CAD liés au développement. Grâce aux efforts importants entrepris en 2000 pour ajuster les budgets des projets de secours, il n'a été nécessaire de recourir au mécanisme d'avances pour aucune opération de secours en 2001. Sur le montant total de 18,1 millions de dollars avancé en 2000, 8,6 millions de dollars ont servi à couvrir le coût des services de 73 fonctionnaires internationaux et 9,4 millions de dollars à financer des frais de fonctionnement locaux. Le solde de 550 000 dollars a servi à couvrir les coûts de préparation de nouveaux projets de développement ou programmes de pays. À la fin de 2001, 4,6 millions de dollars avaient été recouverts sur ces avances et le solde de 13,5 millions de dollars restant à régler doit être recouvert sur les contributions accordées à ces projets lorsqu'elles auront été confirmées.
85. Le mécanisme d'avances a permis au PAM de couvrir les dépenses nécessaires pendant la première phase des projets —coûts de démarrage et dépenses de personnel— avant d'avoir reçu des contributions confirmées suffisantes.

Résumé

- Sur les dépenses d'appui totales, 74,1 pour cent étaient destinés à l'appui des programmes dans les bureaux régionaux et les bureaux de pays.
- À la suite de la nouvelle classification des coûts, les dépenses dépassant les montants nécessaires pour assurer les frais minimums des bureaux de pays ont été financées au titre des CAD.
- Le recours au mécanisme d'avances pour les CAD a facilité et accéléré le lancement et l'exécution des projets et la fourniture des services du PAM et amélioré l'organisation des contrats de personnel.



ANNEXE I

MESURE DES OPÉRATIONS DU PAM EN 2000–2001
--

		DÉV	IPSR	Op. d'urg.	Total
(volume en milliers de tonnes)					
Base ressources					
1	Annonces de contributions de l'exercice précédent	346	550	921	1 817
2	<i>Plus:</i> Annonces de contributions de l'exercice en cours (2000–2001)	1 086	1 623	4 468	7 177
3	Annonces de contributions brutes pour l'exercice en cours	1 432	2 173	5 389	8 994
4	<i>Moins:</i> ressources mobilisées les années précédentes	0	0	0	0
5	Total des ressources mobilisables	1 432	2 173	5 389	8 994
6	<i>Moins:</i> volume net mobilisé (instructions d'expéditions émises durant l'exercice en cours)	-1 380	-2 064	-5 369	-8 813
7	Solde mobilisable au cours de l'exercice suivant	52	109	20	181
Base expéditions					
6	Ressources mobilisées (instructions d'expédition émises durant l'exercice en cours)	1 380	2 064	5 369	8 813
8	<i>Plus:</i> report de l'année précédente (instructions d'expédition émises) non expédié	71	20	167	258
9	Total disponible pour expéditions ou achat local	1 451	2 084	5 536	9 071
10	<i>Moins:</i> Volume net expédié (connaissance) et acheté sur place	-1 310	-1 755	-4 671	-7 736
11	Solde à expédier/acheter durant l'exercice suivant	141	329	865	1 335
Base livraisons					
10	Volume expédié (connaissance) et acheté	1 310	1 755	4 671	7 736
12	<i>Plus:</i> expéditions et achats en transit provenant de l'exercice précédent	83	28	98	209
13	Volume total pouvant arriver dans les bureaux de pays	1 393	1 783	4 769	7 945
14	<i>Moins:</i> Volume net arrivé dans les bureaux de pays	-1 133	-1 762	-4 136	-7 031
15	Solde en transit à la fin de l'exercice en cours	260	21	633	914
Base distributions					
14	Volume arrivé dans les bureaux de pays	1 133	1 762	4 136	7 031
16	<i>Plus:</i> stocks locaux (estimation)	159	268	904	1 331
17	Total disponible pour distribution	1 292	2 030	5 040	8 362
18	<i>Moins:</i> pertes post-c.a.f.	-13	-20	-50	-83
19	Total disponible pour distribution aux bénéficiaires	1 279	2 010	4 990	8 279
20	<i>Moins:</i> Quantité distribuée aux bénéficiaires	-1 148	-1 571	-3 822	-6 541
21	Stocks restants à la fin de 2001	131	439	1 168	1 738



ANNEXE II

**COÛTS DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET D'APPUI AUX PROGRAMMES:
BUDGET 2000–2001 ET DÉPENSES EFFECTIVES
(en milliers de dollars)**

Lignes de crédit/postes budgétaires	Budget approuvé	Budget recalculé ¹	Budget révisé ²	Dépenses effectives
Coûts pour le siège				
Dépenses de personnel	84 850	82 684	87 516	76 903
Dépenses autres que de personnel	33 038	33 038	67 758	76 748
Heures supplémentaires	479	479	627	627
Consultants	3 215	3 215	16 859	21 886
Frais de voyage	3 278	3 278	4 212	5 070
Livres et revues	111	111	111	163
Information et publications	2 369	2 369	3 313	3 934
Documentation et réunions	2 125	2 125	2 600	2 600
Formation	4 059	4 059	8 326	8 326
Communications	2 040	2 040	5 820	6 263
SIG/informatique	1 320	1 320	3 315	5 598
Autres dépenses de fonctionnement	9 366	9 366	16 792	16 746
Services fournis par la FAO	2 656	2 656	2 656	2 256
Services fournis par d'autres organisations des Nations Unies	2 020	2 020	3 127	3 279
Total siège	117 88	115 722	155 274	153 651
Dépenses à l'étranger				
Dépenses de personnel international	40 743	40 743	43 842	38 824
Dépenses de personnel local	16 908	16 908	17 583	15 389
Total des dépenses de personnel à l'étranger	57 651	57 651	61 24	54 213
Dépenses de fonctionnement local	15 455	15 455	24 375	24 389
Total bureaux de pays	73 106	73 106	85 800	78 602
Dépenses obligatoires				
Vérification externe des comptes	488	488	488	300
Maison des Nations Unies, contributions aux Nations Unies et autres organisations	2 400	2 400	3 176	3 311
Total dépenses obligatoires	2 888	2 888	3 664	3 611
TOTAL GÉNÉRAL	193 882	191 716	244 738	235 864

¹ Recalculé en fonction du taux de change lire/dollar approuvé par la Conférence de la FAO.

² Révisé par le Directeur exécutif du fait de l'augmentation du volume des opérations projeté.



ANNEXE III

INITIATIVES OPÉRATIONNELLES

1. La présente annexe donne un aperçu des initiatives opérationnelles entreprises pendant l'exercice budgétaire 2000–2001. On trouvera des informations supplémentaires dans les rapports annuels concernant les années 2000 et 2001. Les réalisations de chaque initiative opérationnelle sont résumées ci-après comme l'ont demandé le CCQAB et le Conseil d'administration.

Programme d'amélioration de la gestion financière

⇒ Objectif

2. Améliorer la capacité de gestion financière du PAM, en particulier sa capacité de comptabiliser l'utilisation des ressources mises à sa disposition et d'en rendre compte avec exactitude et en temps voulu.

⇒ Réalisation

3. Les principaux objectifs du FMIP ont été atteints grâce à la mise en place réussie de WINGS en janvier 2001.
4. Pour la première fois, les informations sur les projets, les données financières, les systèmes de ressources humaines et des salaires sont regroupés dans un seul système mondial d'information en temps réel et en accès direct. Cette solution, à l'échelle de chaque institution, a été mise en oeuvre dans l'ensemble du système des Nations Unies.
5. Le système WINGS relie l'information sur toutes les activités de base et les services de soutien du PAM au Siège et dans les bureaux de pays. Le Programme a ainsi été amené à modifier ses principaux processus de travail —programmation, achats, transport, TTEM, mobilisation des ressources, ressources humaines, états de paie, gestion financière et comptabilité.
6. Le PAM a déjà obtenu des résultats positifs importants: renforcement de la transparence et meilleurs comptes-rendus aux donateurs, accès des cadres à l'information en temps réel, utile pour prendre de bonnes décisions. Un centre spécialisé a été créé pour former le personnel, fournir des avis et un soutien technique aux bureaux de terrain et améliorer le système.
7. Des renseignements plus détaillés sur le FMIP/WINGS sont présentés dans le document WFP/EB.2/2002/INF/9 qui a été soumis au Conseil d'administration en mai 2002.

Parité hommes-femmes

⇒ Objectif

8. Intégrer les dépenses liées aux activités concernant la parité hommes-femmes dans le budget du PAM.



⇒ Réalisation

9. Des objectifs quantitatifs et qualitatifs ont été fixés pour émanciper les femmes grâce à la participation à la gestion des produits alimentaires, à la création d'actifs matériels et humains et à l'emploi.
10. Les bureaux de pays ont procédé en 2000 à une auto-évaluation concernant l'action entreprise pour atteindre les objectifs ci-après:
 - le PAM travaille avec les femmes au sein de comités pour identifier les bénéficiaires, gérer les produits alimentaires et choisir les activités vivres contre travail et les actifs à créer;
 - dans près de la moitié des pays bénéficiant de l'aide du PAM où l'inégalité entre les sexes est importante, au moins 60 pour cent des ressources de développement doivent être destinés aux femmes et aux jeunes filles;
 - deux tiers des activités bénéficiant de l'aide du PAM visent à lutter contre les carences en micronutriments en fournissant des aliments mélangés enrichis, en particulier aux femmes, aux enfants et aux autres groupes vulnérables.
11. D'autres mesures ont été prises pendant l'exercice 2000–2001 pour renforcer l'intégration des activités en faveur de la parité hommes-femmes:
 - intégrer la parité hommes-femmes dans les analyses de vulnérabilité et de sécurité alimentaire du PAM;
 - inclure les Engagements en faveur des femmes du PAM dans les lettres et les mémorandums d'accord avec les partenaires;
 - la circulaire du Directeur exécutif relative à l'accès des femmes aux actifs, dont la terre, qui prévoit que les programmes bénéficiant de l'aide du PAM doivent créer des actifs matériels;
 - la ventilation des données par sexe a été introduite dans le système WINGS.

Analyse et cartographie de la vulnérabilité

⇒ Objectif

12. Prendre des mesures pour décentraliser davantage l'ACV au niveau régional de façon à rapprocher les compétences spécialisées dans ce domaine et les activités essentielles du PAM.

⇒ Réalisation

13. À l'heure actuelle, les sept bureaux régionaux et un pôle régional ont un conseiller régional de programme spécialisé en ACV qui est secondé par un assistant national pour les données ACV/SIG.
14. Un cadre analytique standard pour l'analyse de la vulnérabilité a été mis au point et essayé à titre pilote au moyen d'un processus d'évaluations répétées sur le terrain dans des pays et des contextes divers.
15. À ce jour, des évaluations ACV fondées sur le cadre analytique standard ont été exécutées dans plusieurs pays: Bangladesh, Bolivie, Cameroun, Guatemala, Inde, Kenya, Mali, Népal, Nicaragua, Sri Lanka, Syrie et Yémen. Les partenaires nationaux ont joué un rôle important dans toutes ces activités, ce qui a aidé le PAM à améliorer les connaissances, transférer les compétences et mettre en place une capacité durable d'analyse de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité dans le pays hôte.



16. Les travaux concernant la méthodologie ACV seront axés sur l'élargissement des évaluations fondées sur le cadre analytique standard, au suivi des situations d'urgence et de la sécurité alimentaire.

Télécommunications

⇒ *Objectif*

17. Relier (communications par téléphone/radio et courrier électronique) les bureaux de terrain avancés et les sites mobiles, avec communication vocale et transmission de données, et renforcer encore les capacités de communication des bureaux de pays par la mise en place d'un réseau de télécommunications renforcé (ETNet).

⇒ *Réalisation*

18. Les capacités de préparation aux urgences et d'intervention en matière de technologie de l'information et de la communication (ICT) ont été renforcées en Afghanistan, au Mozambique et au Pakistan. Le PAM a été désigné par le Bureau pour la coordination des affaires humanitaires comme organisme de coordination ICT en vue de lancer ces opérations interinstitutions complexes.
19. Une équipe spécialisée dans la préparation et la réponse aux situations d'urgence — Équipe d'intervention rapide et d'appui pour la technologie de l'information et les télécommunications (FITTEST)— a été organisée, les spécialistes des technologies de télécommunication et d'information des bureaux de terrain et d'autres pays servant d'équipe de réserve. FITTEST peut faire appel à une équipe de 15 fonctionnaires internationaux qui travaillent actuellement dans les bureaux de pays, et dispose d'un stock d'équipement suffisant pour lancer rapidement une opération complète de façon indépendante.
20. Le projet ETNet a ouvert les liaisons pour environ 22 pays en utilisant les satellites, ce qui a amélioré les communications vocales et les communications de données et permis d'installer le réseau WINGS dans 14 pays, dont tous les pays où se trouvent les bureaux régionaux.
21. En outre, 13 autres pays bénéficient de liaisons grâce à un accord de partage de services avec le PNUD qui utilise son réseau VSAT. Aujourd'hui, 98 pour cent des bureaux de pays du PAM bénéficient de liaisons sûres au moyen soit d'ETNet, soit de prestataires de services locaux.
22. Le projet de normes minimales de télécommunications pour la sécurité a amélioré l'appui à la sécurité dans 43 bureaux de pays du PAM et environ 70 pour cent des opérations du Programme appliquent désormais les normes de sécurité en matière de télécommunications. Le projet se poursuivra pendant l'exercice en cours. Il a également été adopté et approuvé par le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les mesures de sécurité (UNSECOORD) et le Comité permanent interinstitutions afin que d'autres organisations et institutions spécialisées des Nations Unies le prennent en considération lorsqu'elles mettent en place leurs propres normes de télécommunications pour la sécurité.



Site Web du PAM

⇒ Objectif

23. Fournir i) des informations sur les politiques et activités du PAM; ii) l'accès aux documents du PAM d'une façon plus rapide et plus économique; et iii) une source d'informations sur les crises et d'information directe pour les individus, les entreprises et les institutions qui sont disposés à fournir une contribution au PAM ou cherchent des informations sur ses activités.

⇒ Réalisation

24. Le PAM participe au projet Extranet mondial des Nations Unies. Ce réseau, servira d'instrument aux institutions des Nations Unies pour partager des informations et en rechercher.
25. Le réseau intérieur d'information du PAM (WFPgo) est ouvert aux pays qui possèdent l'infrastructure nécessaire. Les pays qui n'ont pas accès à Internet reçoivent périodiquement des informations sur CD-ROM.
26. Grâce au réseau WFPgo, les fonctionnaires du PAM ont directement accès aux manuels, directives, rapports, formulaires administratifs, statistiques et informations sur demande qui n'étaient jusque là disponibles que sous forme de texte imprimé.

Sécurité du personnel et des biens du PAM

⇒ Objectif

27. Renforcer les unités chargées de la sécurité au siège et sur le terrain pour améliorer l'ensemble des services de sécurité et de soutien du PAM. Créer, en liaison avec cette initiative, un centre PAM des opérations de sécurité actif 24 heures sur 24. Ce centre travaillera constamment en coordination avec l'UNSECOORD, le Département des opérations de maintien de la paix, le HCR, l'UNICEF et les bureaux régionaux et de pays en suivant l'évolution des problèmes de sécurité dès leur apparition. Désigner des conseillers régionaux chargés de gérer le stress.

⇒ Réalisation

28. Des salles de surveillance et des salles d'opérations au niveau des bureaux régionaux (dénommées d'abord centre des opérations de sécurité) ont été mises en place pour faciliter les communications entre les réseaux actifs de services de soutien. Il s'agit de surveiller la situation mondiale et la gestion des situations d'urgence dans un système décentralisé. La salle de surveillance du siège est chargée des fonctions suivantes:

- Gestion de l'information
 - ◇ rassembler et analyser des informations
 - ◇ fournir un bulletin d'information ainsi qu'un rapport d'urgence
 - ◇ servir d'archives des informations concernant la sécurité



- Appui opérationnel et en cas de crise
 - ◇ fournir une infrastructure pour l'appui en cas de crise d'urgence
 - ◇ mettre à disposition l'appui du Système d'information géographique et du système de cartographie
 - ◇ communiquer des informations en temps réel aux bureaux de terrain
 - Liaison et appui
 - ◇ assurer la liaison avec les autres centres des Nations Unies et les autres centres d'opérations clés
29. En outre, il existe dans les bureaux régionaux des services d'urgence qui font office de centre d'opérations pendant les crises. Ils peuvent entrer en activité selon les besoins en assurant les liaisons entre les bureaux régionaux, les bureaux sous-régionaux, les bureaux de pays et le siège.
30. En 2001, le PAM a participé à l'animation des débats du Comité de haut niveau sur la gestion concernant les initiatives prises pour formuler une politique de sécurité du personnel des Nations Unies. Un accord s'est réalisé sur une formule de partage des frais entre les institutions pour financer les mécanismes de sécurité communs. En conséquence, 92 fonctionnaires du cadre organique spécialistes de la sécurité sur le terrain ont reçu des affectations sous les auspices de l'UNSECOORD et l'Assemblée générale a approuvé en décembre la nomination de huit nouveaux spécialistes de cette catégorie. Des consultations stratégiques auront lieu avec les autres organismes de terrain des Nations Unies et l'UNSECOORD sur les crises à mesure qu'elles évoluent.

Perfectionnement et formation du personnel

⇒ Objectif

31. Organiser la formation prioritaire ci-après: a) formation au FMIP du personnel concerné par les nouveaux systèmes; b) formation à la gestion des cadres supérieurs et moyens; c) formation des fonctionnaires nationaux en complément de la formation de terrain pour renforcer les comptes rendus, les délégations de pouvoir et l'amélioration des capacités; d) programmes de planification des carrières et d'orientation du personnel; e) enfin, formation et coordination interinstitutions.

⇒ Réalisation

- **Formation au FMIP.** Jusqu'ici, plus de 900 fonctionnaires du siège, des bureaux régionaux et des bureaux de pays ont bénéficié d'une formation au système WINGS.
- **Formation des cadres.** Cinquante cadres ont suivi le stage de formation à la gestion (dix jours) à Rome en 2001.
- **Formation des fonctionnaires nationaux à l'appui de l'obligation redditionnelle.** Au total 170 fonctionnaires (fonctionnaires nationaux et fonctionnaires internationaux de grade P-1 à P-3) ont participé au Programme de perfectionnement des agents du cadre organique.
- **Planification des carrières et orientation des fonctionnaires.** Vingt nouveaux fonctionnaires ont participé à un stage d'initiation de trois jours.



- **Formation interinstitutions.** Le PAM a joué un rôle actif au Forum d'apprentissage des administrateurs des Nations Unies et dans les travaux de l'Équipe spéciale du Comité permanent interinstitutions sur la formation. Il a dirigé une évaluation interinstitutions de la formation aux urgences pour le compte de l'Équipe spéciale du Comité permanent interinstitutions. Enfin, il a offert un appui actif à l'école de formation du personnel des Nations Unies.
- **Formation intéressant la sécurité.** En 2000–2001, 162 ateliers de sensibilisation au problème de la sécurité ont été organisés en cinq langues de sorte que 9 160 personnes au total ont reçu une formation dans le cadre de ce programme. En outre, 14 autres fonctionnaires ont obtenu la qualification de formateurs pour la sensibilisation à la sécurité. Le programme "d'entretien" pour la sensibilisation à la sécurité se poursuit avec succès en 2002 et doit toucher 300 agents dans les pays ou zones "à risque" (Guinée, Sierra Leone, Zimbabwe et Territoire palestinien).

Formation à l'intégration de l'aide alimentaire dans le développement

⇒ Objectif

32. Promouvoir la formation et le perfectionnement professionnel pour le personnel du PAM, les gouvernements bénéficiaires, les autres partenaires d'exécution et les bénéficiaires.

⇒ Réalisation

33. Du matériel de formation a été conçu et réalisé et des ateliers ont été organisés pour assurer la mise en oeuvre effective de la politique visant à favoriser le développement. La formation comprenait trois phases:
- sensibilisation des cadres supérieurs, au PAM même, qui a intéressé le personnel du PAM et d'autres institutions des Nations Unies, homologues des gouvernements et représentants d'ONG;
 - conception et préparation de matériels de formation, en particulier mise au point d'instruments et de directives dans les domaines essentiels suivants: cadre logique, manuel de conception des programmes, analyse et cartographie de la vulnérabilité, suivi et évaluation, analyse participative, partenariats et intégration de la problématique hommes-femmes dans les activités de développement;
 - formation de hauts fonctionnaires du PAM sélectionnés, comme "Animateurs de la politique visant à favoriser le développement" pour renforcer leurs compétences de médiation et leurs compétences techniques dans ces domaines essentiels afin qu'ils puissent organiser et diriger des ateliers au niveau des pays.

Remboursement anticipé de fonds par le gouvernement du pays hôte

⇒ Objectif

34. Le PAM et le gouvernement du pays hôte ont conclu en février 1994 un Accord de siège aux termes duquel le gouvernement hôte doit prendre à sa charge certains frais et les rembourser au Programme.



⇒ *Réalisation*

35. Le Gouvernement italien a remboursé au PAM les dépenses relatives au déménagement et à l'entretien des locaux du siège et à la location des locaux actuels de Parco dei Medici.

Coordination des Nations Unies

⇒ *Objectif*

36. Le renforcement de la coordination des Nations Unies est un processus permanent auquel le PAM entend prendre part de façon constructive et active.

⇒ *Réalisation*

37. Le PAM a participé en qualité de membre aux travaux des groupes du Comité exécutif conjoint et aux quatre sessions de groupes de travail du Comité permanent interinstitutions. Il a également participé à sept des dix groupes de travail subsidiaires.
38. Le PAM a participé aux initiatives du Comité exécutif et du Groupe de gestion du directeur général des Nations Unies, visant à renforcer le processus des bilans communs de pays et de Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement, notamment à la synthèse des enseignements rassemblés et des bonnes pratiques identifiées dans le cadre du réseau d'apprentissage bilan commun de pays/Plan-cadre. Le PAM participe aux débats et aux études en cours sur l'harmonisation des procédures, des règlements financiers, des systèmes d'information, des projets et de la gestion.
39. Le PAM a participé à l'atelier d'évaluation du plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et fourni des contributions pour la préparation du rapport final de l'examen global triennal des politiques. À la fin de l'année 2000–2001, 93 bilans communs de pays et 49 Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement avaient été établis et 74 équipes de coordination des Nations Unies avaient reçu une formation professionnelle aux bilans communs de pays et plans cadres des Nations Unies pour l'aide au développement.
40. Le PAM a continué de participer à tous les processus d'appel commun lancés dans le monde entier. Le Directeur exécutif a ainsi lancé au nom des institutions des Nations Unies les appels communs en faveur de la République démocratique populaire de Corée et des pays de la Corne de l'Afrique en novembre 2001.
41. En qualité de membre du Groupe de travail du Comité permanent interinstitutions, le PAM a indiqué brièvement les solutions possibles pour améliorer la collaboration Nations Unies/ONG en matière de sécurité sur le terrain.
42. Le PAM a élaboré un cadre de partenariat avec les ONG que le Conseil d'administration a approuvé en mai 2001. Ce cadre définit les éléments de partenariat, propose des activités conjointes de renforcement des capacités et de plaidoyer pour renforcer la collaboration et met en lumière la nécessité d'accroître la participation des ONG locales aux activités de terrain.
43. Au niveau du siège, le FIDA, la FAO et le PAM ont travaillé de concert à faire connaître le problème de la baisse des ressources disponibles pour le développement rural et la lutte contre la faim. Les trois institutions ont participé conjointement à la préparation de la Conférence sur le financement du développement.



44. Le FIDA et le PAM ont conclu des accords de collaboration pour 14 pays au sujet de projets visant à réduire la faim et la pauvreté. Ces projets n'ont pas tous la même orientation mais ils portent sur la remise en état des infrastructures rurales et agricoles et la formation à l'épargne, au crédit et aux activités lucratives.

Renforcement de la capacité de gestion

⇒ Objectif

45. Pour achever la dernière phase du programme global de changement et de réforme de la gestion lancé en 1996, qui était fondé sur le principe de la décentralisation et visait à rapprocher les hauts fonctionnaires des bénéficiaires, il était nécessaire de renforcer la capacité de gestion du PAM. Cet objectif devait être atteint au siège par le renforcement des services d'appui à la gestion et dans les bureaux de pays, par le reclassement des postes des directeurs de pays de façon à ce qu'ils correspondent à l'élargissement de leurs responsabilités suivant la décentralisation.
46. Le poste de Sous-Directeur exécutif responsable de l'administration a été créé pour assurer la bonne mise en place au niveau de tout le Programme des systèmes et processus découlant du Programme d'amélioration de la gestion financière au cours des deux années suivantes; assurer la gestion prudente et dynamique des ressources en espèces et des placements du PAM, y compris les contributions des donateurs; renforcer l'encadrement et la gestion des ressources humaines du Programme; mettre au point des règles de recrutement en raison de l'entrée en application des nouvelles nominations de durée indéfinie; examiner et améliorer les services d'achats, et de voyages et les autres services de gestion; mettre en place le réseau efficace et rationnel de systèmes et de télécommunications dont a besoin une organisation décentralisée; enfin, renforcer la représentation du PAM au sein des organes de coordination des Nations Unies en ce qui concerne les services et les locaux communs, les coordonnateurs résidents, la sécurité du personnel, l'harmonisation et la rationalisation des procédures intéressant le personnel, les finances, la formation en cours de service, etc.

⇒ Réalisation

Modifications de postes

47. Les objectifs immédiats fixés dans la stratégie de renforcement des capacités de gestion ont été atteints par les mesures suivantes: approbation de la création d'un poste de Sous-Directeur exécutif, création d'un poste D-2 pour le Directeur adjoint du Département des opérations, création d'un nouveau poste D-2 pour le Fonctionnaire en chef de l'information et maintien du poste D-2 pour la Division des finances (le titulaire était alors Directeur de la Division des finances et des systèmes d'information).
48. Dans les bureaux de pays, le niveau des postes de directeur de pays a été évalué en fonction de leurs responsabilités, de sorte que le Directeur exécutif a reclassé plusieurs de ces postes en utilisant les points de reclassement institutionnels autorisés dans le budget AAP pour 2000–2001. En outre, deux postes supplémentaires D-2 de Directeurs régionaux des deux nouveaux Bureaux pour l'Afrique et quatre postes supplémentaires D-1 de Directeur régional adjoint de ces deux nouveaux bureaux pour l'Afrique, du Bureau Amérique latine et Caraïbes et du Bureau Méditerranée et Moyen-Orient ont été créés en 2001. Le reclassement des postes de directeurs a été associé à la décentralisation des bureaux régionaux qui sont ainsi plus proches des pays dont ils s'occupent, de sorte que le processus de décision et d'intervention au niveau du terrain ont été renforcés et facilités.



49. Les reclassements et les déclassements de postes n'ont pas entraîné de modification du nombre de postes, exception faite des nouveaux postes dont le Conseil d'administration a expressément autorisé la création lors de sa troisième session ordinaire en octobre 2000, et de sa première session ordinaire en février 2001.

Département de l'administration

50. Au bout d'un peu plus d'un an, le Département de l'administration a pris en charge toute la fonction d'administration et d'appui du Programme: ressources humaines, finances, systèmes intégrés de gestion, achats et contrats, administration et gestion des bâtiments, sécurité. Les principaux résultats obtenus ont été les suivants: bonne mise en place du système WINGS, produits stratégiques de FMIP, notamment le module salaires/ressources humaines; amélioration de la gestion des liquidités et des placements, notamment amélioration des rapports au Conseil d'administration sur les ressources liquides du Programme; clôture de projets terminés depuis longtemps et identification des soldes de fonds des années antérieures, mesures qui ont permis au Programme d'obtenir des informations à jour sur la situation financière des projets; coordination plus étroite de tous les bureaux du PAM qui prennent part à la gestion des contributions de sorte que des rapports plus exacts sont fournis aux donateurs; enfin, publication de directives et de politiques concernant tous ces domaines d'administration.
51. Toutefois, de nombreuses tâches restent à accomplir, dans les domaines suivants: installation de WINGS dans tous les bureaux de pays; renforcement de l'appui technique aux responsables des finances et de l'administration sur le terrain; mise au point de politiques et de processus des ressources humaines répondant bien aux besoins du PAM; installation de systèmes, d'infrastructures et de méthodes de sécurité appropriés bien adaptés aux besoins du personnel et assez sûrs pour que cette technologie ne cause de graves problèmes; enfin, préparation et mise à jour de nombreux manuels sur les services financiers, administratif et de gestion, les achats, la comptabilité, les ressources humaines et les technologies d'information et de communication.

Bureau des services de contrôle (OEDO)

⇒ Objectif

52. Consolider et renforcer la coordination entre les trois bureaux de contrôle s'occupant de la vérification interne, de l'évaluation et de l'inspection et des enquêtes pour créer un seul bureau dénommé Bureau de l'Inspecteur général et Directeur des services de contrôle interne.

⇒ Réalisation

53. Le poste (D-2) d'Inspecteur général et Directeur des services de contrôle interne a été créé en janvier 2002 grâce au reclassement du poste de l'Inspecteur général qui dirigeait le Bureau de l'inspection et des enquêtes puisqu'un même individu occupe actuellement les deux postes. L'Inspecteur général est secondé par un fonctionnaire de grade P-5 pour diriger le Bureau de l'inspection et des enquêtes.
54. Le Directeur exécutif de l'époque, dont le départ était alors imminent, a décidé pour cette raison de nommer à ce poste un haut fonctionnaire du Programme qui devait prendre sa retraite au milieu de l'année 2002. Le successeur, dont la sélection est en cours, sera nommé par le nouveau Directeur exécutif.



Reclassement de postes en 2000–2001

⇒ Objectif

55. Le Directeur exécutif a demandé 40 reclassements de postes à l'appui de la décentralisation et des changements de fonctions au siège.

⇒ Réalisation

56. Les 40 reclassements de postes approuvés par le Conseil d'administration ont été utilisés comme suit:

RECLASSEMENT DE POSTES		
Grade actuel	Nouveau grade	Nombre
D-1	D-2	6
P-5	D1	8
P-4	P-5	14
P-3	P-4	1
G-5	G-6	1
G-4	G-5	1
G-3	G-4	3
G-2	G-3	6
Total		40

Décentralisation

⇒ Objectif

57. En 1996, le Directeur exécutif a examiné les modalités d'action du PAM en liaison avec la réforme des Nations Unies lancée par le Secrétaire général. L'objectif final consistait à transformer le PAM en une véritable organisation de terrain en rapprochant le plus possible les fonctionnaires responsables des bénéficiaires des missions de développement et d'aide humanitaire de l'organisation.

⇒ Réalisation

58. Avant 1996, le PAM était une organisation fortement centralisée dotée de deux cultures: celle de Rome et celle du terrain. Il n'y avait qu'un très petit nombre de hauts fonctionnaires basés sur le terrain mais aujourd'hui plus de 40 fonctionnaires de grade D-1 et D-2 travaillent sur le terrain.

59. Au 1er septembre 2001, le PAM avait décentralisé les deux derniers bureaux régionaux restés jusqu'alors à Rome; le Bureau régional pour l'Afrique a été scindé et déplacé de façon à couvrir trois régions: Afrique de l'Ouest (Dakar), Afrique centrale (Yaoundé) et Afrique orientale et australe (Kampala); le Bureau régional pour l'Asie a été installé à Bangkok et un Bureau pour l'Europe orientale a été organisé à Rome tandis que le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes et le Bureau régional pour la Méditerranéenne, le Moyen-Orient et l'Asie centrale sont restés respectivement à Managua et au Caire.



60. Chaque bureau régional qui est chargé en moyenne de 12 pays, a à sa tête un directeur de grade D-2. Chacun compte en moyenne 16 fonctionnaires internationaux financés par le budget de base, dont un directeur régional et un directeur régional adjoint, des conseillers de programme, et des fonctionnaires spécialistes des ICT, ressources humaines, finances/administration, information du public, logistique, gestion de la filière des produits et achats. Cette restructuration n'a entraîné aucun changement du nombre total de postes grâce à l'utilisation des postes pertinents existant au siège et dans dix pôles régionaux sur treize. Seuls les pôles régionaux d'Islamabad et de Maputo ont été maintenus en activité à des fins de soutien opérationnel et technique tandis que le pôle de Lima fait office de centre de mobilisation des ressources/plaidoyer pour l'Amérique latine.
61. Le Département des opérations de Rome a également été restructuré et rationalisé. Étant donné que la plupart des décisions opérationnelles sont prises sur le terrain, il est chargé de gérer la nouvelle structure de terrain et de fournir un appui normalisé en matière de programmes, de soutien technique, de formation et de normes. Il se compose du Sous-Directeur exécutif, de son adjoint et d'unités chargées des transports, des affaires humanitaires, des activités de développement, de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité, de la programmation des ressources ainsi que des bureaux de liaison.
62. Le PAM met en oeuvre le processus de décentralisation dans le cadre des budgets approuvés. Le nombre total de fonctionnaires est constant par rapport à la période antérieure à la décentralisation.



LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

AAP	Services administratifs et d'appui aux programmes
ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
CAD	Coûts d'appui directs
CAI	Coûts d'appui indirects
CCEG	Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements
CCQAB	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires
COD	Coûts opérationnels directs
FAO	Organisation des Nations Unies l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FITTEST	Équipe d'intervention rapide et d'appui pour la technologie de l'information et les télécommunications
FMIP	Programme d'amélioration de la gestion financière
ICT	Technologie de l'information et de la communication
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
TTEM	Transport terrestre, entreposage et manutention
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNSECOORD	Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les mesures de sécurité
WINGS	Système mondial et réseau d'information du PAM

